AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL 2014
TED Vélizy

Lundi 10 février avait lieu la dernière réunion et voici les mesures finales proposées par la direction:

POUR LES SALARIES DE RFM-V (L'USINE).

Les mensuels ont 19 jours de RTT, 9 gérés par le salarié et 10 par la direction. Base horaire hebdomadaire de 38h50
Les Ingénieurs et Cadres ont 14 jours, 9 gérés par le salarié et 5 par la direction

Positionnement des jours direction (mensuels et forfait heures).

1 fermeture en avril : du 22 au 25 avril (4 JRTT Col)
Les vendredi 2 ; 9 et 30 mai (3 JRTT Col)
Les lundi 9 juin et 10*novembre (2 JRTT Col)
1 fermeture de Fin d'Année 24/12>>>2/01/15
24 (1 JRTT Col) puis 26 ;29 ;30 ;31 décembre et 2 janvier 2015 au titre de la 5ème semaine de congés payés (5 jours).
**Nouveauté 2014:* *Ce jour de RTT Col est dédié aux éventuelles intempéries d'ici au 30/04/14.*
*Concrètement en cas d'anomalie climatique rendant l'accès difficile sur le plateau de Vélizy la direction positionnera 1 JRTT Col, de fait ces personnels travailleront le **10/11/14**. A contrario, les personnes ayant pu venir le jour des intempéries seront en RTT Col le **10/11/14**.*

Positionnement des jours direction (cadres forfait jours)

Les vendredi 2 ; 9 et 30*mai (3 JRTT Col)
Le lundi 9 juin (1 JRTT Col)
1 fermeture de Fin d'Année 24/12>>>2/01/15
24 (1 JRTT Col) puis 26 ;29 ;30 ;31 décembre et 2 janvier 2015 au titre de la 5ème semaine de congés payés (5 jours).
Pour les 22 ; 23 ; 24 et 25 avril ces salariés auront le choix de positionner des Jours RTT salariés , des Congés Payés ou venir travailler si cela est possible(accord de la hiérarchie).
**Nouveauté 2014:* *Ce jour de RTT Col est dédié aux éventuelles intempéries d'ici au 30/04/14.*
*Concrètement en cas d'anomalie climatique rendant l'accès difficile sur le plateau de Vélizy la direction positionnera 1 JRTT Col, de fait ces personnels travailleront le **30/05/14**. A contrario, les personnes ayant pu venir le jour des intempéries seront en RTT Col le **30/05/14**.*

POUR LES SALARIES DES SERVICES CENTRAUX ET DE LIS.

14 jours de RTT: 9 gérés par le salarié, 5 par la direction. Base horaire hebdomadaire de 37h50

Positionnement des jours direction.
Les vendredi 2 ; 9 et 30*mai (3 JRTT Col)
Le lundi 9 juin (1 JRTT Col)
1 fermeture de Fin d'Année 24/12>>>2/01/15
24 (1 JRTT Col) puis 26 ;29 ;30 ;31 décembre et 2 janvier 2015 au titre de la 5ème semaine de congés payés (5 jours).
**Nouveauté 2014:* *Ce jour de RTT Col est dédié aux éventuelles intempéries d'ici au 30/04/14.*
*Concrètement en cas d'anomalie climatique rendant l'accès difficile sur le plateau de Vélizy la direction positionnera 1 JRTT Col, de fait ces personnels travailleront le **30/05/14**. A contrario, les personnes ayant pu venir le jour des intempéries seront en RTT Col le **30/05/14**.*

Commentaires CFDT:

La direction a abordé cette négociation avec les mêmes travers que l'année dernière il y a trop de reliquats de CP (plus 1 en moyenne par rapport à l'année précédente) donc elle impose trois semaines de fermeture (pour les mensuels). A la différence de l'année dernière la direction gère la 5ème semaine en imposant 5 jours à l'ensemble de l'établissement (RFM-V ; Sces.Centraux ; LIS). Suite aux débats la direction fait passer le volume de fermeture 2014 de 3 à 2.5 semaines. Petite victoire mais tout ceci reste loin des revendications portées par la CFDT : l'étalement des congés payés sur l'année et enfin gestion de la 5ème semaine de CP par le salarié en application des règles en vigueur dans l'établissement (50%).
La nouveauté 2014 : suite à la demande d'une organisation syndicale (soutenue par la CFDT) la direction a acceptée d'utiliser 1 JRTT Col pour fait d'intempéries avant le 30/04/14.

Les réunions Aménagement du Temps de Travail sont aussi l'occasion de faire le bilan des Heures Supplémentaires. Et 2013 fut une année spéciale en la matière, car souvenez-vous une partie des salariés du spatial s'est vu imposée des heures supplémentaires sur une période relativement longue (une première dans l'établissement). Tout naturellement nous nous attendions à voir exploser les statistiques de volume d'H.S et là surprise !! Il apparait un chiffre étonnamment faible en regard de l'activité 2013. De deux chose l'une, la gestion des ressources humaines, le plan de production se sont réalisés de manière exemplaire et nous ne pouvons que nous féliciter de ce résultat ou alors nous n'avons qu'une vision parcellaire de ce volume qui demande à être consolidé. Dans l'euphorie générale, la direction ne nous propose même plus d'« objectif » visant à limiter le volume des heures supplémentaires dans le projet d'accord comme elle le faisait les années précédentes. La CFDT demandera que la direction se réengage sur ce sujet.
La CFDT a donné un avis favorable à ce projet d'accord.

Vélizy, le 21 février 2014